

« La mise en récit participative du passé migratoire local : le défi d'une mémoire partagée, entre projets urbains et mobilisations politiques »

Morane Chavanon, Laboratoire Triangle (Lyon 2)

Introduction

Depuis le début des années 2000 la valorisation de mémoires plurielles s'est imposée comme un nouvel enjeu du débat public, faisant l'objet d'investissements tant dans le champ associatif, que politique¹ ou encore scientifique. Si les commémorations et autres rituels de rappel du passé existent depuis longtemps et permettent à la République française de se raconter le récit des origines et d'alimenter son identité narrative nationale (Nora, 1997), la résurgence publique de la notion de mémoire collective s'est accompagnée de plusieurs changements. De nouveaux objets, jugés jusqu'alors peu légitimes ou secondaires, ont émergé dans la négociation sociale du passé, à commencer par l'immigration. Portée par différents acteurs, associatifs, politiques ou encore des historiens comme Gérard Noiriel², cette mobilisation autour de la nécessité de redonner leur place aux populations immigrées dans la constitution historique de la nation française, s'est accompagnée de revendications politiques et d'enjeux sociaux. Un impératif de « reconnaissance » a sous-tendu l'apparition d'une multitude d'initiatives et de discours visant la revalorisation du passé de groupes sociaux perçus comme exclus du roman historique national, et dont découlerait un maintien hors de la « communauté » des citoyens. Ces luttes mémorielles ont souvent porté sur les populations immigrées et leurs descendants (Noiriel, 2006). Progressivement une équation s'est diffusée, imbriquant le passé dans le présent et faisant de la « justice historique » la condition *sine qua non* de la « justice politique » (Michel, 2005).

Cette mobilisation d'acteurs cherchant à infléchir la hiérarchie des figures du passé pour bousculer les frontières du dicible, est révélatrice d'une dimension soulevée par Renaud Hourcade pour qui « pour être comprises, les luttes autour des représentations du passé doivent être rapportées aux luttes sociales plus larges qui ont pour motif les conditions de l'appartenance légitime au groupe social » (Hourcade, 2012, p5).

L'auteur souligne également que ces luttes symboliques se sont inscrites dans un processus politique plus général, à savoir une montée en puissance des collectivités locales et une territorialisation de l'action publique. Sans renier l'importance du « cadre » national-étatique, (Halbwachs, 1994) nous assisterions à une forme de « décentralisation des grands récits » (Hourcade, 2012) qui feraient l'objet de stratégies et d'appropriations dans les espaces politiques locaux, à commencer par les régions et les municipalités.

Nous suivons ici la perspective tracée par Catherine Neveu pour qui l'espace public ne serait pas uniforme mais s'apparenterait à une « mosaïque », faite de chevauchements, de frictions

¹ Dans le sillage de la loi Gayssot adoptée en 1990 pour condamner le négationnisme, plusieurs lois mémorielles furent adoptées à commencer par les deux lois de 2001 portant sur la reconnaissance du génocide arménien et sur celle de l'esclavage et de la traite négrière comme crimes contre l'humanité, suivies en 2005 par une loi dont l'article 4 (abrogé par la suite) suscita une vive polémique en exhortant les manuels scolaires à reconnaître le rôle positif de la présence française outre-mer.

² Dès les années 1990, il fut particulièrement actif dans la création de l'Association pour un musée de l'immigration qui, même si elle ne rencontra pas un succès immédiat, préfigura la cité nationale de l'histoire de l'immigration inaugurée en 2007.

et de jeux d'échelles (Neveu, 1999). La mise en récit de passés locaux n'est donc pas une simple transcription de l'histoire nationale à une échelle inférieure, permettant de focaliser sur tel ou tel événement en lien avec un lieu donné. Elle s'accompagne d'enjeux spécifiques et de revendications propres qui s'ancrent tout autant dans les plis du passé que dans les caractéristiques du contexte sociopolitique actuel.

Notre thèse porte sur les usages politiques du passé migratoire. Pour mener à bien cette recherche, nous menons une étude comparée dans deux municipalités de la région Rhône-Alpes, fortes d'un passé ouvrier et migratoire qui a profondément marqué leur morphologie sociale et spatiale. Il s'agit de Villeurbanne, dans le département du Rhône, et de Saint-Etienne, dans le département de la Loire. Toutefois, la mémoire de ces deux villes, en particulier de leur immigration, fait l'objet d'une patrimonialisation et d'un traitement politique différenciés, mettant en lumière les enjeux et les rapports de force qui sous-tendent les revendications mémorielles.

Dans le cadre de notre démarche empirique, nous avons choisi de sélectionner quelques mobilisations mémorielles, travaillant sur l'histoire sociale de la ville et en particulier son volet migratoire³. Celles-ci se caractérisent également par un lien permanent aux pouvoirs publics, notamment via leur imbrication dans des dispositifs de démocratie locale. Cela nous permet d'éclairer la complexité de la relation aux pouvoirs publics des initiatives de mise en récit participative du passé urbain, oscillant entre alliance et confrontation, volonté de reconnaissance et tentative de subversion. A partir de ce travail ethnographique et comparé, nous adoptons une méthode inductive. Il s'agit de mettre au jour les réseaux d'acteurs ainsi que les configurations sociohistoriques locales dans lesquelles prennent sens ces revendications mémorielles et patrimoniales.

Nous menons des observations afin d'appréhender les modes de fonctionnement de ces entreprises mémorielles participatives, les ressources et les contraintes façonnant leurs actions ainsi que les registres discursifs employés. Nous réalisons également des entretiens semi-directifs auprès des acteurs impliqués à différents titres dans ces « milieux de mémoire » locaux (Reinprecht, Rodet, 2013).

Dans une perspective de sociologie politique, le travail sur des archives revêt pour nous un second intérêt. A travers la consultation systématique des bulletins municipaux⁴, nous analysons les stratégies municipales de mise en scène du territoire en repérant la place accordée aux initiatives mémorielles et patrimoniales. L'enjeu est de repérer l'évolution (ou non) de la place accordée au référentiel migratoire, ce qui nous éclaire sur les parties de l'histoire locale que la municipalité estime légitime, voire valorisant, de transmettre.

Enfin, nous étudions de près les multiples « productions mémorielles » (films, livres, tracts, etc.), émanant d'acteurs se mobilisant à divers titres autour du passé local, qu'il nous est possible de recueillir sur notre terrain.

Dans le cadre de cet article, nous questionnerons les « usages politiques du passé » dans le cadre de projets urbains, entre impulsions municipales, dispositifs participatifs et mobilisations collectives. Cette expression empruntée à Marie-Claire Lavabre, en lieu et place de celle de « mémoire collective », permet de souligner le caractère devenu elliptique de la

³ Nous nous intéressons notamment aux différentes manières dont il est mis en mot et à la place qui lui est faite dans les stratégies de patrimonialisation du territoire : objet en soi, subordonné au référentiel ouvrier, etc.

⁴ Nous nous intéresserons aux bulletins municipaux à partir de la fin des années 1990 pour deux raisons qui tiennent à notre sujet : le vote de la loi dite de 'démocratie de proximité' en 2002 obligeant les communes de plus de 80000 habitants à instaurer des conseils de quartier et le vote des premières lois mémorielles, entouré de polémique mobilisant des historiens, des politiques et des associations.

notion de souvenirs à proprement parler, au profit de l'analyse des stratégies et des objectifs croisés de la mise en écriture, de l'appropriation et de la publicisation du passé (Andrieu, Lavabre, Tartakowsky, 2006). Nous verrons que mémoire publique ne signifie pas nécessairement mémoire partagée.

I. La constitution d' « offres publiques » de patrimonialisation

La mémoire se voit appropriée comme ressource politique dans des projets urbains, contribuant notamment au traitement local de la question migratoire. Toutefois, l'étude comparée de Villeurbanne et de Saint-Etienne donne à voir la constitution différenciée d'une « offre publique » de patrimonialisation, invitant ainsi à ne pas opposer mouvements sociaux et participation institutionnalisée (Gourgues, 2010).

1. La mémoire et le patrimoine comme ressources des politiques urbaines

Comme l'analysent Sylvie Schweitzer et son équipe, la région Rhône-Alpes, au sein de laquelle nous menons nos recherches, se caractérise par une histoire industrielle et migratoire extrêmement importante (Schweitzer et al., 2013). Il n'est donc pas anodin qu'elle fasse l'objet d'un investissement particulier autour des questions de patrimonialisation de l'immigration, notamment par le biais de la DRAC⁵, qui mobilise des réseaux où se croisent structures municipales, associations, archives, musées ou encore universitaires.

Le cœur de notre propos sera ici de questionner la manière dont deux municipalités, marquées par des difficultés socioéconomiques liées au processus de désindustrialisation et par une organisation urbaine faite d'importantes disparités entre quartiers, certains ayant eu tendance à concentrer les flux migratoires et un certain nombre de représentations négatives, vont intégrer la dimension mémorielle à un dispositif de gestion urbaine et au façonnement d'une identité collective.

Si le territoire se caractérise également par une forte dimension symbolique (Bonny et al., 2011), il nous semble particulièrement intéressant d'analyser la manière dont les villes vont afficher un certain rapport au temps, créer un temps collectif (Gensburger, 2011) dans lequel elles vont chercher à fondre l'identité urbaine et à mettre en scène la figure de l'habitant.

En effet, de plus en plus de projets urbains incluent la participation des habitants sous une forme particulière, en les invitant à faire part de leur récit de vie et à mobiliser leur vécu dans le quartier ou la ville. Ils se font ainsi les témoins d'un « roman mémoriel » local (De Coninck, Godard, 1990) dont la valorisation et la publicisation interviennent dans la fabrication d'un sentiment d'appartenance spécifique et la production d'un discours légitime sur le territoire. Nous constatons notamment à quel point le développement d'initiatives appelant à la réalisation d'un travail de mémoire et au recueil de la parole des habitants se calque sur les découpages de la politique de la ville. Aussi, il n'est pas anodin que les démarches de valorisation de la mémoire de l'immigration aient principalement lieu dans des quartiers dits « sensibles » où les flux migratoires ont historiquement tendu à se concentrer. La mémoire devient ainsi un support légitime pour produire un discours sur l'immigration, investi par les pouvoirs publics, les associations, les structures socioculturelles ainsi que les habitants participants. Plastique, floue et chargée symboliquement, nous mobilisons ici la

⁵ Les Directions régionales des affaires culturelles forment un maillage territorialisé de la politique du ministère de la culture mais elles ont la capacité d'impulser des initiatives, notamment en passant des appels à projets et en attribuant des financements.

notion d' « habitant » comme une figure produite au gré des luttes de classement indigènes, plutôt que comme une catégorie sociologique réellement opérante. C'est à l'aune de ses multiples appropriations que le terme s'avère instructif pour la recherche. La littérature scientifique sur la démocratie participative (Bacqué, Sintomer 2011, Fromentin, Wojcik 2008) ainsi que notre travail de terrain révèlent par exemple que ces derniers ne sont généralement pas issus de l'immigration, ou, le cas échéant, connaissent une trajectoire d'ascension sociale leur conférant d'autres ressources pour prendre la parole et s'investir dans l'espace public local.

Pour Daniel Cefaï, « participer c'est [...] prendre part à des univers de sens en train de se faire. » (Cefaï, 2012, p8). Cet aspect symbolique nous paraît particulièrement éclairant pour comprendre certains mécanismes de la participation politique à l'échelle locale et la pluralité des rapports au territoire sur lesquels elle peut s'appuyer. L'institution de certaines thématiques en enjeux d'ordre public, comme l'exhortation à valoriser la mémoire locale, s'avère déterminante. Source de contraintes et de ressources, elle influence les stratégies déployées par les acteurs, les discours produits ainsi que les formes de la participation civique au sens large.

Pour illustrer cette idée, nous nous intéresserons à la manière dont les notions de mémoire et de patrimoine se sont vues investies par les collectivités locales ces dernières années, en particulier dans le cadre de politiques urbaines. Cette nouvelle manière de mettre en scène le territoire va constituer un stock de ressources symboliques dans lequel, en fonction du contexte local, il sera plus ou moins rentable de puiser pour appuyer une mobilisation.

Pour des auteurs comme Michel Rautenberg, au-delà de son objet, la patrimonialisation est avant tout « un processus social et politique qui s'inscrit dans des contextes spécifiques. » (Rautenberg, 2003). A travers le patrimoine, ce qui se joue c'est l'attribution d'une valeur, qui va s'indexer sur un espace (Keerle 2010), et parfois (c'est ce qui fait la spécificité de la patrimonialisation de l'immigration) à un pan de mémoire dont il faut réinventer les lieux (Nora 1992, Barou, 2009). La participation peut alors prendre les traits d'une lutte visant à intervenir dans ce processus de qualification de l'espace et le choix des éléments du territoire dignes d'être valorisés et transmis.

Dans les années 1980, le ministère français de la Culture a permis un élargissement de la définition du patrimoine et une redistribution de la légitimité entre les objets par l'inclusion du patrimoine industriel. Toutefois, ces dernières années ont connu un véritable engouement pour une nouvelle notion. Au sein de nombreux projets urbains, les pouvoirs publics comme les citoyens mettent en avant l'importance du patrimoine social et immatériel⁶, qui va faire l'objet de diverses stratégies. Ressource dans la fabrication d'une spécificité et d'une identité locale, et plastique du point de vue des éléments qu'il englobe (l'immigration, le traitement de l'enfance, le logement ouvrier, etc.), il se voit revendiqué et façonné au carrefour d'impulsions *top/down* et de démarches *bottom/up*. Bien que marquées par des rapports de force et des luttes symboliques, nous trouvons une constante au cœur des stratégies patrimoniales : la mise en scène de la figure de l'habitant.

A l'issue d'une première phase d'exploration de notre terrain, basée sur un travail de recherche documentaire et archivistique, la réalisation d'entretiens et d'observations, nous avons constaté la prégnance mais aussi la diversité des usages et des enjeux associés à la valorisation de la ressource mémorielle.

⁶ La France a notamment ratifié la convention de l'Unesco pour le patrimoine culturel immatériel (PCI) en 2006.

2. *Registres participatifs et univers de sens : une étude comparée de deux villes post-industrielles*

A Villeurbanne, la dimension patrimoniale est pleinement intégrée à la « machine de participation » locale (Gourgues 2010) et les traces mémorielles jalonnent l'espace public. La promotion de l'histoire migratoire et ouvrière est par ailleurs un levier important de la politique municipale. Elle bénéficie de financements importants et fait partie intégrante de la stratégie de valorisation et d'identification du territoire, notamment au travers d'une structure municipale socioculturelle spécifiquement dédiée, que nous appellerons l'« Instance mémorielle ».

Ouverte en 2008, l'« Instance mémorielle » comporte une médiathèque, les archives de la ville et elle entretient de forts liens avec le monde de la recherche, en particulier avec la discipline historique. Par ailleurs, cette structure repose en partie sur la participation des habitants, via la collecte de leur mémoire orale mais également par un appel au partage de leurs archives personnelles et familiales qui nourrissent les fonds disponibles et se voient mises en scène dans le cadre d'expositions et autres événements consacrés à la « transmission d'un récit commun de la ville ». Si la municipalité dispose d'une conseillère municipale déléguée à la Vie associative et à la Mémoire auprès de l'adjointe chargée de la Vie associative et des Anciens combattants, cette structure est un exemple relativement unique en France. Tout en ayant une certaine liberté d'expression, elle incarne de manière objective une volonté politique de faire de la mémoire un enjeu public. Le façonnement et l'institutionnalisation d'une mémoire urbaine censée être commune se voient constitués en réponse à une pluralité de diagnostics produits sur le territoire et à divers objectifs, utilisant la figure de l'habitant comme source de légitimation. Par la mise en avant de trois volets particuliers : « Villeurbanne », « Culture ouvrière » et « Immigration », la mémoire est instituée comme marqueur identitaire intervenant dans diverses stratégies municipales. Tout d'abord il s'agit pour la ville de se différencier à l'intérieur de la métropole lyonnaise⁷ en mettant en récit une histoire qui lui est propre et qui constituerait le support de son identité collective. Elle est également présentée comme une ressource et un pivot de la requalification urbaine, intervenant notamment dans certains quartiers. Les deux autres volets illustrent la dimension prescriptive et performative de ce discours sur le passé. La ville est presque personnifiée, qualifiée en termes de « fierté de son identité ouvrière⁸ », ou encore « fraternelle ». Ce travail de transmission se voit paré de vertus comme la « cohésion sociale », le « vivre ensemble » ou encore le « dialogue interculturel », intervenant dans la manière dont la ville cherche à gérer les rapports sociaux en son sein. En recourant au passé, la ville produit un discours sur l'immigration. Elle fabrique des normes et invoque des valeurs dans le cours même de la mise en écriture de « l'histoire de son peuplement », nourrie par les flux migratoires successifs.

Par ailleurs, cette dimension mémorielle du « matériel symbolique », pour reprendre une expression de Daniel Gaxie à propos des partis politiques (Gaxie, 1977), disponible et valorisé localement va avoir d'autres effets non affichés comme tels. Cette notion nous paraît importante car elle illustre bien la manière dont la mise en avant de rhétoriques et le façonnement d'un univers de sens permet aux acteurs de puiser des « mobiles » et des « stimulants » légitimant leurs actions, en vue d'obtenir divers avantages. Nous pensons au rayonnement du territoire ainsi qu'au renforcement d'un réseau d'acteurs culturels et

⁷ Une volonté récurrente de la politique municipale villeurbannaise, déjà repérée par des auteurs comme Marc Bonneville (1978) ou Bernard Meuret (1982).

⁸ Toutes les citations sont issues de documents produits par l'« instance mémorielle », dans sa présentation, l'annonce de certains événements, les journaux d'exposition etc.

intellectuels, plus ou moins affiliés à l'institution universitaire et ayant parfois réussi à obtenir une certaine notoriété locale. Ceux-ci vont contribuer à faire exister publiquement une forme de consensus autour de l'injonction à « faire mémoire », en particulier du monde ouvrier et de l'immigration, et en bénéficiant.

A côté des conseils de quartier existants, la municipalité dispose également d'« Inter-quartiers ». Ils sont censés émaner des habitants et incarner des entités surplombant la cartographie participative traditionnelle. En menant diverses observations au sein de réunions et d'événements plus ou moins formels, nous avons pu constater à quel point les références au passé étaient centrales dans les registres de participation des habitants et les projets impulsés, contribuant à lier les inter-quartiers entre eux. Nous nous attarderons plus bas sur un Inter-quartier en particulier. Créé en 2007, il est entièrement consacré à la question des mémoires plurielles des habitants et au patrimoine de la ville.

Sur le terrain, nous avons pu constater des effets de socialisation et d'apprentissage entre différents acteurs du territoire, notamment les habitants les plus investis dans le tissu participatif et fortement dotés en capitaux culturels, qui ont bien identifié la mémoire comme une ressource pour accéder et prendre la parole dans l'espace public local. Entre universitaires érigés en experts mémoriels, élus et agents publics rompus à ces questions, parfois professionnalisés, et habitants devenus de véritables entrepreneurs de mémoire locaux, des références et des manières de faire circulent. Ces acteurs spécialisés autour de la thématique mémorielle vont s'allier et parfois entrer en concurrence dans le processus d'écriture publique. Nous entendons ce terme au sens de destinée à la collectivité mais en faisant également référence aux fortes relations avec le pouvoir municipal. Nous pouvons alors nous poser la question du positionnement social et de la place réelle des habitants qui ont fait part de leur histoire et de leur témoignage dans la construction d'une identité narrative urbaine. En effet, comme nous le verrons, mémoire publique ne veut pas nécessairement dire mémoire partagée.

La situation à Saint-Etienne s'avère relativement différente, bien que la municipalité se soit vue attribuer le label « Ville d'Art et d'Histoire » en 2000, mettant la figure de l'habitant au cœur de sa stratégie pour l'obtention. Celle-ci revendique un patrimoine social et immatériel, utilisant le registre de la lutte pour sa réhabilitation face à une hiérarchie des objets et une monopolisation de la valeur symbolique qui serait exclusivement attribuée aux monuments historiques : « La notion de patrimoine n'est pas évidente à Saint-Etienne, mais elle existe pourtant sans édifice prestigieux ni monument ostentatoire⁹... ». Le patrimoine est présenté comme un levier de la revalorisation urbaine et se voit attribuer un certain nombre de fonctions, telles que la « compréhension », « le lien avec les autres », etc. Il est également évoqué sur le registre de l'identité et de la « fierté [pour] une population qui en doute ». Encore une fois, nous voyons la dimension performative contenue dans les usages faits du passé où l'on vise à susciter ce que l'on désigne comme émanant de l'identité collective des habitants. La stratégie de distinction urbaine s'accompagne aussi d'une volonté de créer un sentiment d'appartenance chez les habitants de la ville. Le patrimoine et la mémoire se voit ainsi incorporés à un discours d'intégration sociale et politique. Le patrimoine est mobilisé dans une définition normative de ce que doit être la citoyenneté : « Le patrimoine peut jouer un rôle important dans la formation du futur citoyen ». L'immigration est quant à elle évoquée de manière sporadique. Toutefois c'est le levier culturel qui est d'ores et déjà mis en avant comme l'une des clefs de voûte du devenir urbain, du développement de « la vie des quartiers » et de la mobilisation des habitants.

⁹ Citation issue du dossier réalisé par la ville pour l'obtention du label.

Sans chercher à mettre en avant une quelconque causalité mécanique, ce point nourrit notre réflexion sur l'inscription de la participation civique dans un univers de sens, en partie façonné par les pouvoirs publics, qui vont contribuer à diffuser des normes et à baliser la production des discours légitimes et des projets mis en œuvre. A Saint-Etienne, le processus de patrimonialisation de l'immigration ne se présente pas comme un projet politique endossé par la municipalité mais passe davantage par une pluralité d'initiatives quelque peu disparates, se coulant parfois dans des dispositifs municipaux préexistants pour pouvoir accéder à l'espace public. Il s'agit en premier lieu d'un dispositif participatif culturel créé en 2011 et se présentant comme l'incarnation d'une volonté de « revaloriser les cultures populaires présentes sur le territoire » (R.J., directeur adjoint des affaires culturelles de la ville). Ce dispositif bénéficie d'un financement municipal, travaille avec le service Ville d'art et d'histoire, la direction Animation et vie associative et des quartiers, et collabore étroitement avec les archives municipales. La ville le présente comme un « nouvel axe de la politique culturelle », basé sur une « démocratie culturelle ». Elle active un levier de mobilisation différent et met en avant un autre vecteur d'intégration sociale, notamment des populations les plus précaires. Il s'agit cette fois de la culture, et non plus de la mémoire partagée comme support de l'identité collective. Sous la direction d'un comité de pilotage de six élus, on promeut la participation des habitants dans le développement de partenariats avec des établissements culturels et des structures socioculturelles « de proximité » comme les centres sociaux. La valorisation de la mémoire n'est pas mise en avant dans la stratégie d'identification de la ville sauf lorsque ce sont les acteurs qui font émerger cette thématique à l'intérieur ou avec l'appui de dispositifs municipaux existants. En témoigne une série d'ateliers participatifs dans le cadre de ce dispositif culturel, qui a donné lieu en 2012 à une exposition au Musée de la mine et à la réalisation d'un film documentaire autour de la mémoire de mineurs algériens et marocains, sous l'égide d'une socio-anthropologue. C'est encore la série de livrets sur la « mémoire des quartiers » réalisés par le service Ville d'art et d'histoire qui en appellait à la participation et au témoignage des habitants. Il est intéressant de noter que dans le cas stéphanois, la mémoire est fragmentée et associée uniquement aux « quartiers », généralement les plus en difficulté¹⁰. Mais à part ces quelques événements, celle-ci ne fait pas l'objet d'initiatives pérennes.

La municipalité valorise davantage la culture, ou encore le design, dans sa stratégie d'identification, ce qui se lit notamment dans son tissu participatif, avec la création en 2012 du projet « design dans les quartiers ». Cela n'est pas sans nous faire mettre en parallèle l'instauration, par les habitants-participants, de commissions patrimoine dans les conseils de quartier villeurbannais. Dans les deux cas, nous voyons à quel point la mise en scène d'un rapport au temps façonne l'espace public local. Un « temps collectif » au sens de Maurice Halbwachs est créé, définissant un rapport au territoire que les habitants sont censés s'approprier.

Nous nous inscrivons dans la perspective tracée par Guillaume Gourgues pour qui les différentes formes de mobilisations locales, mettant en lumière les liens qui peuvent exister entre mouvements sociaux et dispositifs participatifs, s'inscrivent dans une « offre publique de participation » (Gourgues 2010). Celle-ci n'est pas figée une fois pour toutes mais constitue un cadre, vecteurs de ressources et de contraintes, qui va donner lieu à des processus d'appropriation et d'apprentissage. Le surinvestissement de la notion de mémoire à Villeurbanne, au sein de la politique municipale et dans la plupart des projets impulsés, contraste avec le faible nombre de mobilisations collectives autour du passé à Saint-Etienne, à

¹⁰ En témoigne l'ouvrage paru en 2012 et réalisé à partir d'un travail de collecte de la mémoire des habitants du quartier de Montreynaud classé en CUCS : « Montreynaud, portrait(s) d'un quartier ».

l'exception de quelques universitaires intéressés par la question. Cela nous éclaire sur la constitution différenciée d' « offres publiques de patrimonialisation » dans les deux villes. Si elles partagent des caractéristiques historiques communes, notamment un passé industriel important et une forte immigration, la prise en charge politique en est différente. Cette histoire n'est pas érigée en enjeu public dans les deux villes, ce qui va influencer sur les registres et les formes de la participation civique locale au sens large.

II. Etude d'une 'entreprise' participative de patrimonialisation de l'immigration

Pour poursuivre notre réflexion sur les usages politiques du passé et plus particulièrement les relations entre patrimonialisation et participation à l'échelle locale, intéressons nous ici à une étude de cas issue de notre terrain villeurbannais et à partir de laquelle nous avons mené une démarche inductive.

Il s'agit d'un dispositif participatif, attaché au service « Démocratie locale et lutte contre les discriminations » de la municipalité de Villeurbanne : un inter-quartier consacré aux mémoires et au patrimoine du territoire. Nous l'appellerons inter-quartier 'passé partagé'.

1. La constitution d'entrepreneurs de mémoire locaux : entre alliance et résistance aux pouvoirs publics

Comme nous l'avons évoqué, si cette municipalité de près de 145.000 habitants possède des conseils de quartier¹¹, elle dispose également d'inter-quartiers depuis 1999. Ils sont au nombre de quatre, dont le dernier en date s'intéresse à la mise en récit du passé de la ville et a été créé en 2007. Transcendant la cartographie participative locale et son découpage par quartier, les inter-quartiers sont censés émaner d'habitants de toute la ville souhaitant se mobiliser sur une thématique spécifique. Faisant émerger certaines questions dans l'espace public local, nous pourrions emprunter une expression de Michel de Certeau en comparant leur participation à des « pratiques signifiantes [et] inventrices d'espaces » (De Certeau, 1990).

L'inter-quartier 'passé partagé' est né sous l'impulsion d'une poignée de personnes, passionnées par l'histoire locale et imprégnées des luttes symboliques autour de la reconnaissance et la réhabilitation d'un patrimoine social et immatériel, symbole d'une identité collective, face aux canons de la légitimité historique, souvent désignés par l'appellation « patrimoine monumental ». Si 90 personnes sont officiellement inscrites, une quinzaine de membres s'avèrent réellement actifs. Parmi les instigateurs du projet nous pouvons mentionner le rôle de deux personnages clés, ayant véritablement influencé la direction prise par l'Inter-quartier, tant dans son discours que dans ses liens avec la municipalité. D'une part, nous avons un habitant, retraité, particulièrement investi dans les dispositifs participatifs locaux, ancien cadre dans une entreprise locale et doté d'importants capitaux culturels et sociaux, incarnant la figure de « l'habitant professionnel » dépeinte par de nombreux auteurs (Fromentin, Wojcik, 2008). D'autre part, il y a une jeune élue, située à une étape particulière de sa trajectoire politique et qui a trouvé dans sa spécialisation autour des questions mémorielles et patrimoniales une source de légitimation politique. Elle est ainsi devenue conseillère municipale déléguée à la Vie associative et à la Mémoire. En outre, il s'agit d'une descendante directe d'une famille algérienne ayant résidé à Villeurbanne, dont

¹¹ La loi dite « démocratie de proximité » de 2002 obligeant par ailleurs les villes de plus de 80.000 habitants de se doter de conseils de quartier.

l'histoire va faire l'objet d'un projet mémoriel central pour l'inter-quartier et mis en avant par la municipalité. Intervenant à quelques mois des élections municipales de 2008, l'ajointe chargée de la Vie associative et des Anciens combattants joua aussi un rôle déterminant dans la création de cet inter-quartier, nous permettant de suggérer le caractère valorisant prêté à cette notion de mémoire collective et « habitante ».

A l'origine, l'inter-quartier s'était vu assigner par la mairie un rôle d'auxiliaire dans des projets impulsés par les conseils de quartier ou de collaborateur auprès de la structure municipale, précédemment évoquée, dont le rôle consiste à valoriser la mémoire de la ville en faisant participer les habitants. Toutefois l'inter-quartier s'est véritablement approprié les ressources, matérielles et symboliques, que lui offrait son incorporation au tissu participatif local pour mieux s'en émanciper, en cherchant à redéfinir son rôle, à étendre son champ d'action et à construire sa légitimité en tant que collectif d'entrepreneurs de mémoire locaux. L'inter-quartier se fait fort d'un premier combat patrimonial en 2010, à l'issue duquel il a réussi à sauvegarder d'anciens métiers à dentelle, particulièrement représentatifs de l'histoire industrielle de la ville¹². Ce premier « fait d'arme » a permis à ses membres de se fabriquer une « identité stratégique » (Collovald, 1986), reposant sur une légitimité de veilleurs patrimoniaux et d'interlocuteurs privilégiés des habitants. Ils se présentent comme proches des habitants, car habitants eux-mêmes, mais également dans une posture de pédagogues, de collecteurs de la mémoire des habitants et de professionnels de sa mise en récit. En effet, et d'autant plus que nous suivons l'inter-quartier dans le temps, alliant observations de projets et entretiens auprès des membres, nous avons pu constater à quel point ces habitants se sont spécialisés. Ils fréquentent régulièrement les archives, s'adonnant à des recherches sur leur histoire familiale ou sur la ville, et font de nombreuses lectures sur l'histoire locale, consultant parfois des ouvrages scientifiques sur la mémoire et le patrimoine. Investis sur les questions mémorielles pour des raisons diverses, la passation de questionnaires ainsi que la réalisation d'entretiens semi-directifs nous a appris que la plupart d'entre eux sont retraités, possèdent des diplômes, ce qui revêt une réelle importance lorsque nous établissons des liens avec leur classe d'âge, et ont derrière eux une trajectoire militante importante, beaucoup ayant cumulé les formes d'engagement (syndical, associatif, partisan, etc.). Dans la perspective des travaux d'Héloïse Nez sur les savoirs citoyens, nous pouvons dire qu'ils contribuent à la production d'un savoir sur le territoire (Nez, 2013), se livrant à un travail d'érudition locale. De plus, après avoir observé de nombreuses discussions collectives entre les membres, nous avons perçu une importante circulation des références, des termes et des manières de concevoir la mémoire, démontrant l'existence de fortes dynamiques d'apprentissage. L'inter-quartier a en effet forgé une forme de labellisation à l'aune de laquelle il va évaluer les projets mémoriels proposés par ses membres ou des habitants extérieurs, et le cas échéant les réorienter. Ils sont également sollicités par des associations, certains membres de la mairie et entretiennent des liens importants avec la municipalité, notamment via l'« Instance mémorielle », oscillant entre coopération et concurrence. Progressivement ils ont défini un usage légitime du passé et développé une forme de savoir-faire mémoriel, codifiant les échanges et les registres discursifs des participants. Pour eux, la mémoire est avant tout destinée « au débat », « à poser des questions pour l'aujourd'hui » et « à s'interroger en tant que citoyen » (J.-P., retraité, habitant référent et co-fondateur de l'inter-quartier). En d'autres termes, elle est pensée comme un outil de réflexion étroitement imbriqué dans un discours civique, qui n'est certainement pas sans lien avec l'investissement municipal autour de la patrimonialisation. Il s'agit de s'opposer systématiquement à la « nostalgie », « la mémoire pour la mémoire », ou « le 'c'était mieux avant' » (Y.S., élue référente, également aux origines de l'inter-quartier).

¹² Jusqu'aux années 1970, le textile était l'un des principaux secteurs d'activité industrielle de Villeurbanne.

Cette définition quelque peu normative des objectifs et des formes que doit prendre, aux yeux de l'inter-quartier, tout travail de mise en récit du passé local, pose la question des propriétés sociologiques des acteurs et de leurs capitaux culturels. Si tout un chacun possède une histoire personnelle, l'accès à la parole publique s'avère fortement inégal et le fait de participer, y compris sur des thématiques permettant de mobiliser des ressources d'ordre biographique, reste socialement conditionné.

A l'instar de Christoph Reinprecht et Marie Rodet, nous raisonnons en termes de « milieux de mémoire » locaux (Reinprecht, Rodet, 2013). Cela permet de prendre en compte la pluralité des acteurs mobilisés sur ces questions mémorielles : les membres de l'inter-quartier, mais également les associations, les élus, les universitaires ou autres acteurs travaillant par exemple dans la structure socioculturelle consacrée à la mémoire. Au cours de notre démarche empirique, nous avons constaté que dans le processus de patrimonialisation de l'immigration, la légitimité n'était pas nécessairement corrélée au positionnement biographique par rapport à l'expérience migratoire. A ce stade de la recherche, les statuts et les interactions dans le « milieu de mémoire » nous semblent grandement liés à la position sociale des acteurs, parfois à leur trajectoire, les descendants de l'immigration rencontrés dans ces instances ayant généralement connu une forme d'ascension sociale, aux capitaux culturels ou encore aux proximités avec le monde politique et notamment le pouvoir municipal. En s'intégrant à des dispositifs politiques et à des stratégies municipales de patrimonialisation, la mobilisation de la notion de mémoire semble s'émanciper quelque peu de la communauté d'expérience et de la primauté de « l'histoire vécue » (en l'occurrence l'émigration/immigration). Derrière la généralisation d'un appel à la contribution et à la prise de parole des individus concernés (migrants, habitants,...) la mémoire peut s'analyser en établissant des parallèles avec les études menées en sociologie de la culture, et notamment autour de la question de la légitimité (Grignon, Passeron 1989, Lahire 2006).

2. La production d'un savoir sur le territoire et la constitution de publics imaginaires

Pour entrer plus en profondeur dans les activités concrètes de l'inter-quartier, nous allons nous intéresser à leur projet phare, à savoir la réalisation d'un film sur la mémoire d'un bidonville algérien de la ville. Les dernières familles l'ont quitté en 1975 et l'on n'en trouve quasiment plus aucune trace dans l'espace public villeurbannais. Actuellement il reste seulement un arbre planté par le propriétaire, car il s'agissait d'un bidonville privé, dont l'élue référente de l'inter-quartier ainsi que le réalisateur du documentaire sont des descendants directs.

Pour reprendre l'expression de Cefaï, nous avons cherché à « recomposer la logique narrative » du projet (Cefaï, 2012) en assistant aux réunions de préparation mais également en rencontrant les participants à divers moments de la réalisation¹³.

L'un des moments clés est celui des négociations de l'inter-quartier avec la municipalité pour obtenir un financement. Les membres se plaisent à en raconter les débuts houleux, les réticences de la mairie ainsi que la nécessité de monter un dossier, laissant passer une année entre la naissance de l'idée et le démarrage du projet. Le premier refus de la mairie est interprété par l'inter-quartier de deux manières : d'une part du fait du stigmate que représentait la présence de bidonvilles pour l'image d'une ville, un élément déjà remarqué par plusieurs auteurs (Barou 2009, Sayad 1995). D'autre part, il s'expliquerait aussi par un fait proprement local, à savoir la « bataille judiciaire » qui opposa la municipalité au dernier

¹³ La projection n'ayant pas encore eu lieu au moment où nous proposons cette communication.

occupant du bidonville dont elle obtint l'expropriation. Cette phase de négociation et cette genèse conflictuelle du projet est intéressante en ce qu'elle met en lumière toute l'ambiguïté du rapport au pouvoir municipal des membres de l'inter-quartier, et par extension la tension constitutive des projets mémoriels urbains. Ils s'inscrivent dans une lutte symbolique pour la réintégration de populations perçues comme exclues de la « communauté imaginée » des citoyens, en particulier les immigrés et leurs descendants, par la réhabilitation de leur contribution à l'histoire nationale. Ainsi, ces revendications mémorielles se nourrissent et se légitiment par une dimension subversive vis-à-vis du pouvoir politique qui aurait nié ou occulté cet apport. On retrouve dans les discours, en particulier autour de l'immigration algérienne, historiquement marquée par la colonisation et la guerre d'indépendance, une volonté de « lever des tabous », d'interpeler « une France qui n'assume pas son passé » (W.C., réalisateur du documentaire). Toutefois, la reconnaissance de cette histoire migratoire par le pouvoir, local dans un premier temps, constitue l'un des principaux objectifs de ces mobilisations mémorielles.

Pour l'inter-quartier, l'attribution d'un financement public et la mise en avant du projet par la municipalité ont à la fois été vécus positivement « c'est enfin un vrai projet villeurbannais », « c'est une réussite pour la démocratie locale » (Y.S., élue référente). Mais, par ailleurs, les membres oscillent vers un discours frondeur à l'égard de la municipalité, face à laquelle « il a fallu se battre, on n'allait pas dans le sens du poil, on a fait de la résistance » (G., retraitée, ancienne conseillère municipale) et ils critiquent le fait qu'elle ait récupéré le projet comme élément de sa communication. Entre alliance et concurrence, les rapports entre ces entrepreneurs de mémoire et les pouvoirs publics sont complexes.

Aidés par le réalisateur, par ailleurs travailleur social dans un quartier classé en ZUS de la ville, et de son assistant, les membres de l'inter-quartier, dont seulement une femme retraitée et l'élue référente sont issues de l'immigration, et qui plus est membres de la famille du propriétaire du bidonville, se sont lancés dans une large quête de témoignages. Anciens habitants du bidonville, voisins et descendants, les membres de l'inter-quartier se sont faits les collecteurs d'une « mémoire d'habitants », « [...] si ces gens là ne parlent pas ça ne ressortira jamais » (J.-P., habitant référent), en réalisant une série d'entretiens. Au fil des interviews et des échanges entre participants, le but du film finit par se donner à voir. Il s'agit non seulement d'évoquer la vie dans le bidonville, mais surtout les relations de l'époque avec les habitants alentours, et « l'accueil » dont ces immigrés ont pu bénéficier.

Une fois les témoignages recueillis, la mise en écriture n'appartient plus aux individus interrogés et directement concernés. Initiée notamment par Loïc Blondiaux, cela pose la question des « publics imaginaires ». Avant tout, ces immigrés algériens « pèsent sur l'expérience dans la mesure où ils ont servi de référence et d'appui tout à la fois à l'organisation du dispositif et à sa mise en récit. » (Cefaï, Pasquier, 2003, p315). La convocation des travaux de Pierre Bourdieu sur les porte-parole s'avère également fructueuse au sens où, en publicisant et en mettant en mot leur passé, les instigateurs du projet mémoriel ont contribué à constituer ces immigrés en groupe social, produisant également un discours sur leurs descendants (Bourdieu, 1977). La fabrication d'une filiation imaginée avec les immigrés ou descendants d'immigrés d'aujourd'hui se télescope avec la publicisation d'une histoire familiale rendue collective.

En effet, au cours des réunions observées et des entretiens menés auprès des membres de l'inter-quartier, nous avons constaté à quel point la réalisation de ce travail de mémoire répond également à un diagnostic formulé sur le territoire et la situation de ses habitants issus de l'immigration. « Montrer une immigration réussie [...] qui s'est parfaitement intégrée »,

« faire réagir sur la question des quartiers difficiles », « créer du lien », « donner aux jeunes des clés, des ouvertures, parce qu'à l'époque les habitants du bidonville aussi n'avaient que la vision d'un avenir bouché » (Z., retraitée, née à Sétif en Algérie, ayant elle-même grandi dans le bidonville).

Toutefois, cette montée en généralité et cette réflexion autour de l'immigration actuelle n'est pas sans faire débat, d'autant plus que la perspective d'une projection publique, au sein d'une structure municipale, se profilait. Progressivement, les réalisateurs ont fait accepter à l'inter-quartier la décision de ne pas tourner la partie portant sur les descendants des habitants du bidonville. Un consensus s'est alors diffusé autour de l'idée de stopper le film au moment du départ des dernières familles, le projet n'étant « pas militant », ne devant « pas attiser les haines », la situation des immigrés actuels étant « une autre histoire » (L.B., assistant du réalisateur).

Nous pouvons donc nous demander si, dans le cadre d'une participation institutionnalisée, une place est véritablement faite à la subversion et la conflictualité potentielle, posant de manière plus générale la question de la place du politique et de ses formes.

Conclusion

La constitution différenciée, dans les politiques urbaines, d'« offres publiques » de patrimonialisation en lien avec les mobilisations collectives autour du passé, en l'occurrence migratoire, invite à ne pas opposer participation institutionnalisée et mouvements sociaux. Cela permet aussi de s'interroger de manière plus générale sur « les constructions locales du politique » (Bertheleu, Bourdarias, 2008).

Les dispositifs participatifs, et ici l'investissement autour de la mise en récit et l'interprétation du passé local, permettent une certaine politisation des discussions. En effet, les participants sont appelés à échanger et à mettre en perspective leurs discours, effectuant des « opérations de mutualisation » de leurs expériences personnelles pour reprendre les termes de Julien Talpin (Fromentin, Wojcik, 2008).

Toutefois, si dans son déroulement même le processus de patrimonialisation se nourrit de luttes symboliques et d'usages concurrents du passé, la publicisation de son objet passe par la négociation d'une forme de consensus. En cela, la notion de patrimoine se distingue de celle de mémoire. La patrimonialisation entretient de forts liens avec les pouvoirs publics et implique l'intervention d'une pluralité d'acteurs aussi bien politiques qu'économiques. De plus, si la mémoire se légitime par sa dimension subjective, le patrimoine lui, se doit d'incarner, ou tout du moins de s'adresser à une collectivité, en l'occurrence les habitants d'une ville.

Les formes de la participation civique locale sont ici travaillées par une double définition du politique. Elles oscillent entre la défense de visions du monde, le partage d'interprétations de l'environnement social, et des liens complexes avec les pouvoirs publics, vecteurs de ressources et de contraintes. L'incorporation des habitants à la mise en mémoire du passé de la ville invite donc à réfléchir à la tension entre opportunité offerte de multiplier les « lieux du politique » (Abélès, Jeudy, 1997) et simple complexification des modes de gouvernement et de gestion des populations.

Bibliographie

ABELES M., JEUDY H.-P., 1997, *Anthropologie du politique*, Paris, Armand Colin/Massin.

ANDRIEU C., LAVABRE M.-C., TARTAKOWSKY D. (dir.), 2006, *Politiques du passé. Usages politiques du passé dans la France contemporaine*, Aix en Provence, Publications de l'Université de Provence

BACQUE M.-H., SINTOMER Y. (dir.), 2011, *La démocratie participative. Histoire et Généalogie*, Paris, La Découverte.

BAROU J., 2009, « Que patrimonialiser ? Pour qui et pourquoi ? », *Ecarts d'identité*, n°115 « Lieux de mémoire de l'immigration : un patrimoine national », p.4-9.

BERTHELEU H., BOURDARIAS F. (dir.), 2008, *Les constructions locales du politique*, Tours, Presses universitaires François Rabelais.

BONNY Y., OLLITRAULT S., KEERLE R., LE CARO Y., 2011, *Espaces de vie, espaces enjeux. Entre investissements ordinaires et mobilisations politiques*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

BOURDIEU P., 1977, « Une classe objet », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 17-18, p. 2-5.

CEFAI D. *et al.*, 2012, « Ethnographies de la participation », *Participations*, 4 (3), p. 7-48.

CEFAI D., PASQUIER D. (dir.), 2003, *Les sens du public. Publics politiques, publics médiatiques*, Paris, Presses universitaires de France.

COLLOVALD A., 1986, « identités stratégiques », *ARSS*, n°62/63, p. 29-40.

DEBOULET A., NEZ H. (dir.), 2013, *Savoirs citoyens et démocratie urbaine*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

DE CERTEAU M., 1990, *L'invention du quotidien. 1. Arts de faire*, Paris, Gallimard.

DE CONINCK F., GODARD F., 1990, « L'approche biographique à l'épreuve de l'interprétation. Les formes temporelles de la causalité », In: *Revue française de sociologie*, 31-1. p. 23-53.

FROMENTIN T., WOJCIK S. (dir.), 2008, *Le profane en politique. Compétences et engagements du citoyen*, Paris, l'Harmattan.

GAXIE D., 1977, « Economie des partis et rétributions du militantisme », *Revue française de science politique*, 27^e année, n°1, p.123-154.

GENSBURGER S., 2011, « Réflexion sur l'institutionnalisation récente des *memory studies* », *Revue de synthèse* : tome 132, 6^e série, n° 3, p. 411-433.

GOURGUES G., 2010, *Le consensus participatif. Les politiques de la démocratie dans quatre régions françaises*, thèse pour le doctorat de Science Politique, université de Grenoble.

GRIGNON C., PASSERON J.-C., 1989, *Le Savant et le Populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Paris, Editions du Seuil.

HALBWACHS M., 1994, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Albin Michel.

HOURCADE R., 2012, *La mémoire de l'esclavage dans les anciens ports négriers européens. Une sociologie des politiques mémorielles à Nantes, Bordeaux et Liverpool*, thèse pour le doctorat de Science Politique, université de Rennes.

KEERLE R., 2010, « Contribution aux réflexions sur la spatialisation de la valeur : retour sur un colloque », *Noroi*, N°217 (4), p91-108.

LECLERC A., « Mémoires et politiques de la reconnaissance », in MICHEL J. (dir.), 2005 *Mémoires et histoires. Des identités personnelles aux politiques de reconnaissance*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

NEVEU C. (dir.), 1999, *Espace public et engagement politique. Enjeux et logiques de la citoyenneté locale*. Paris, L'Harmattan.

NOIRIEL G., 2006, *Le Creuset français*, Paris, Éditions du Seuil.

RAUTENBERG M., 2003, *La rupture patrimoniale*, Paris, A la croisée.

REINPRECHT C., RODET M., 2013, « Éditorial : Mémoires et migrations en Afrique de l'Ouest et en France », *Revue européenne des migrations internationales*, <http://remi.revues.org/6250> (accès le 01/03/2013)

SAYAD A., 1995, *Un Nanterre algérien, terre de bidonvilles*, Paris, Editions Autrement.

SCHWEITZER S., CHAPLAIN R., BERBAGUI D., ELONGBIL-EWANE É., « Regards sur les migrations aux XIXe et XXe siècles en Rhône-Alpes », *Hommes et migrations*, <http://hommesmigrations.revues.org/220> (accès le 29/05/2013)